

DEUX-GROSNES

Une réunion organisée contre un projet éolien



Photo-montage vu coté Saint-Christophe. Photo-montage réalisé et fourni par Roland De Cremiers

Des habitants craignent que la nature et leur cadre de vie soient détériorés. Le maire assure que deux réunions publiques auront lieu, avant toute décision du conseil municipal.

Des affiches ont été distribuées dans les commerces et des flyers, aux habitants, pour informer d'une réunion ouverte à tous, le samedi 22 janvier, à 14 h 30, à la salle des fêtes de Saint-Christophe.

Le document interpelle les habitants sur un projet d'éoliennes à Saint-Christophe, menaçant, selon ses auteurs, la préservation des paysages, des espèces naturelles, la biodiversité, le cadre de vie, la tranquillité et la santé. Les habitants sont, par ailleurs, invités à sensibiliser les élus sur ces dangers.

Les éoliennes les plus hautes de France ?

Gilles Peillon, de Pressavin Saint-Christophe, est une des personnes à l'initiative de la réunion. Il explique comment il a eu vent du projet : « J'ai été contacté, au niveau

de notre groupement forestier, par le promoteur, pour des parcelles, susceptibles d'être concernées par le parc éolien. Prenant quelques informations, j'ai découvert qu'une éolienne pouvait être construite à 500 m de notre maison familiale ! Je contacte alors d'autres habitants, opposés au projet, et nous apprenons qu'un permis a été accordé pour la pose d'un mât de mesure. Nous avons commencé à rencontrer d'autres propriétaires, susceptibles de louer des terrains pour l'installation de trois éoliennes ; nous leur donnons des éléments, sachant qu'ils ont déjà été contactés par le promoteur. Ce qui nous interpelle, entre autres, c'est la hauteur de ces éoliennes. Comme il n'y a pas suffisamment de vent sur ce site, nous pensons que nous risquons d'avoir les éoliennes les plus hautes de France. Notre axe principal de défense sera la protection de notre patrimoine. Nous ne souhaitons pas qu'il soit dégradé visuellement, ni physiquement par des engins énormes, qui accèderont au site. »

Gilles Peillon ajoute qu'une association est en cours de création et se concrétisera à la prochaine réunion.

nion.

Un parc éolien déjà en cours dans le Haut-Beaujolais et contesté

Contacté, le maire, René Thevenon, indique : « nous avons, d'une part, reçu les opposants déclarés et associations locales (Amis de la nature du Haut-Beaujolais/ANHB ; Non à l'éolien industriel en Haut-Beaujolais/NEIHB) ; d'autre part, les porteurs du projet de parc éolien*. Les bureaux des mairies annexes seront mis à disposition pour que chacun s'exprime ; ensuite, se tiendront deux réunions publiques ; puis, le conseil municipal donnera son avis. »

Un dossier qui survient alors qu'un chantier de parc éolien est déjà en cours à Champ Bayon, entre Saint-Igny-de-Vers et Saint-Bonnet-des-Bruyères, en vue d'une mise en service de trois éoliennes de 185,5 mètres en 2023. Projet contre lequel les associations ANHB NEIHB ne désarment pas (une audience à la cour administrative d'appel est programmée le 20 janvier prochain).

*A cette date, nous n'avons pu les joindre.